

Nom de l'Evènement : **Congrès Détergence** (ci-après dénommé l'« Evènement »)

Date : **Mercredi 16 & Jeudi 17 mars 2022** (ci-après dénommée « Date »)

1. ORGANISATION

L'Evènement est organisé par la société abe - advanced business events sas, au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est situé au 35/37 rue des Abondances - 92513 BOULOGNE-CEDEX - France, ci-après dénommé l'Organisateur.

2. OBJET

Ces conditions générales s'appliquent à l'Evènement organisé par l'Organisateur. Elles décrivent les droits et obligations de l'Organisateur et de la société signataire, ci-après dénommée le « Participant » qui reconnaît et se conforme à ces conditions générales.

3. DATES

L'Evènement se tiendra aux Dates indiqués ci-dessus. L'Organisateur se réserve le droit de changer de Dates de l'Evènement ou en cas de force majeure. Dans ce cas, aucune compensation de quelque forme que ce soit ou remboursement, ne sera due au Participant.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'Evènement après en avoir expressément averti le Participant, en conséquence de quoi l'inscription du Participant devient nulle et non avenue de fait. Dans ce cas également, aucune compensation de quelque forme que ce soit, ne sera due au Participant.

4. DEMANDE DE PARTICIPATION / INSCRIPTION, ANNULATION, PAIEMENT

Toute société ou institution est susceptible de devenir Participant à l'Evènement,

Néanmoins, l'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription sans être tenu de se justifier.

Toute annulation reçue vingt-cinq (15) jours avant l'Evènement donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de l'Evènement et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit.

Toute facture émise et envoyée au Participant doit être réglée au plus tard cinq (5) jours avant l'Evènement. L'Organisateur se réserve le droit de refuser la connexion à l'Evènement si les factures ne sont pas intégralement réglées.

5. SERVICES INCLUS DANS LA PARTICIPATION ET OBLIGATION DU PARTICIPANT

Les frais d'inscription comprennent l'accès à distance aux conférences et la documentation sur les interventions, celles reçues par mail au préalable, les définitives après l'évènement sous réserve de l'accord du speaker.

6. OBLIGATION DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le programme et les intervenants si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. L'Organisateur a une obligation de moyens mais pas d'obligation de résultats.

7. UTILISATION DE LA PLATEFORME DE L'EVENEMENT :

- a) Vous vous engagez à prendre les dispositions nécessaires pour vous permettre d'accéder au site internet, à l'application ou à toute autre plateforme (la « Plateforme de l'Evènement ») mise à disposition par l'Organisateur pour faciliter la participation à l'Evènement. Nous ne garantissons pas que la Plateforme de l'Evènement fonctionnera de manière continue, sécurisée ou sans erreur ni interruption, et nous déclinons toute responsabilité pour son indisponibilité temporaire. Nous ne garantissons pas que la Plateforme de l'Evènement sera exempte de virus, infections, chevaux de Troie, vers et/ou tout autre code ayant des propriétés destructrices. Vous ne devez pas tenter d'interférer avec le bon fonctionnement de la Plateforme de l'Evènement (par exemple, en tentant de contourner la sécurité d'altérer, de pirater ou de perturber de quelque manière que ce soit tout système informatique, serveur, site internet, routeur ou tout autre appareil connecté à Internet). Vous acceptez de vous conformer à toutes les conditions d'utilisation du site internet et/ou aux politiques d'utilisation équitable ou acceptable indiquées sur tout site internet sur lequel la Plateforme de l'Evènement est hébergée.
- b) L'Organisateur vous délivre une page dédiée et un mot de passe. La page dédiée et le mot de passe sont confidentiels et restent la propriété de l'Organisateur à tout moment et ne peuvent être vendus, cédés ou transférés à un tiers sans notre autorisation. Votre page dédiée et votre mot de passe vous sont personnels. Vous acceptez par la présente que vous ne permettez à personne d'utiliser votre page dédiée et votre mot de passe et vous serez, et resterez, responsable des actes de toute personne utilisant votre page dédiée et votre mot de passe.
- c) Vous ne devez pas faire de messages diffamatoires, illégaux ou qui enfreignent les droits de propriété intellectuelle d'un tiers. L'Organisateur ne sera pas responsable du contrôle de la conformité des Documents avec la loi.
- d) La Plateforme de l'Evènement est utilisée uniquement pour accéder à l'évènement. Il est interdit de :
 - i. Transmettre, afficher, copier, exploiter ou utiliser la Plateforme de l'Evènement et/ou tout contenu sur celle-ci, pour votre propre gain commercial,
 - ii. Utiliser la Plateforme de l'Evènement et/ou tout contenu qui y est associé d'une manière autre que conformément à la loi et aux présentes conditions générales,
 - iii. Enfreindre nos droits de propriété intellectuelle ou ceux de tout tiers en relation avec votre utilisation de la Plateforme de l'Evènement et/ou de tout contenu qui s'y trouve,
 - iv. Transmettre, envoyer ou télécharger sciemment des données contenant des virus, des infections, des chevaux de Troie, des vers et/ou tout autre code ayant des propriétés destructrices de virus.
- e) Nous n'avons aucune obligation de superviser, surveiller ou modérer tout service interactif que nous fournissons sur la Plateforme de l'Evènement et, sans s'y limiter, nous excluons expressément toute responsabilité pour toute perte, blessure ou dommage, résultant de l'utilisation de tout service interactif par l'utilisateur, que le service soit modéré ou non.

8. APPLICATION DU REGLEMENT

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du Participant au présent règlement peut entraîner son exclusion, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

9. JURIDICTION ET COMPETENCES

En signant le présent contrat, le Participant déclare accepter sans réserve les conditions générales.

En cas de contestation, et avant toute procédure, le Participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur afin de trouver une solution à l'amiable. Le tribunal du siège de l'Organisateur est seul compétent dans le cas où aucune solution à l'amiable ne peut être atteinte.

10. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET SECURITE DES DONNEES

Le Participant reconnaît être informé que l'Organisateur devra recueillir des données nécessaires dans l'unique but de fournir les services décrits dans le bon de commande associé à ces conditions générales. De plus amples informations sont mises à disposition sur le site de l'Organisateur : [politique de confidentialité et gestion de données personnelles](#).

Nom de la société :

Nom du représentant légal :

J'accepte les conditions générales d'advanced business events

Date, signature et cachet commercial :